

SOCIÉTÉ BOTANIQUE DE FRANCE.



SÉANCE DU 10 JUILLET 1857.

PRÉSIDENTENCE DE M. MOQUIN-TANDON.

M. Duchartre, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 26 juin, dont la rédaction est adoptée.

Par suite des présentations faites dans la dernière séance, M. le Président proclame l'admission de :

MM. DE MARTIUS, secrétaire de l'Académie des sciences de Bavière, membre correspondant de l'Institut de France, etc., à Munich (Bavière), présenté par MM. J. Gay et Moquin-Tandon.

THÉVENEAU, docteur en médecine, à Béziers (Hérault), présenté par MM. J. Gay et Moquin-Tandon.

MERCHE (Charles), vétérinaire de première classe au régiment de lanciers de la garde impériale, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), présenté par MM. Weddell et de Schœnefeld.

M. le Président annonce en outre quatre nouvelles présentations.

Dons faits à la Société :

1° Par M. Vattemare, directeur de l'Agence centrale des échanges internationaux :

Report of the Commissioner of patents, 1854, 1855.

Contribution de l'Agence centrale des échanges internationaux au concours universel de 1856.

2° De la part de M. Ch. Martins, de Montpellier :

Le Platane de Bujugdéré, lithographie.

3° En échange de Bulletin de la Société :

L'Institut, juillet 1857, deux numéros.

M. J. Gay annonce que M. Théveneau, membre de la Société, dont l'admission vient d'être proclamée, a découvert dans la mare de Rigauds, près d'Agde (Hérault), le *Damasonium polyspermum* Coss., espèce nouvelle pour la flore française et qui n'était connue qu'en Andalousie, où elle avait été récoltée aux environs de Cadix, en 1849, par M. Bourgeau.

M. Duchartre, secrétaire, donne lecture de la communication suivante, adressée à la Société :

DISCUSSION DE QUELQUES POINTS DE GLOSSOLOGIE BOTANIQUE, par M. D. CLOS.

(Toulouse, 4 juillet 1857.)

I. *Du mot ACUMINÉ.* — La signification précise de certains termes a dans les sciences naturelles une assez grande importance ; elle en a surtout lorsqu'il s'agit d'une de ces expressions fréquemment usitées en phytographie pour la distinction des espèces : c'est pourquoi nous ne croyons pas inutile d'attirer l'attention des botanistes sur la différence des définitions qui ont été données du mot *acuminé*, et de l'emploi qui en a été fait.

Le fondateur de la nomenclature, Linné, a établi que la feuille acuminée doit se terminer par une *pointe* subulée (*apice subulato*), tandis que la feuille aiguë se termine par un *angle* aigu (*Philos. Bot.*).

Plusieurs auteurs modernes, Mirbel (*Elém. de Phys.*, t. II, p. 648), Ach. Richard (*Elém.*, 7^e édit., p. 193), et M. Godron (*Fl. de Lorr.*, III, p. 61) disent *acuminée* la feuille dont les bords, avant de se rejoindre, changent de direction, de manière à se rencontrer moins vite ; d'autres, Du Petit-Thouars (*Cours de Phys.*, p. 21), et M. Le Maout (*Atl. de Bot.*, 17) expriment la même idée, appelant *acuminée* la feuille dont la pointe provient d'un rétrécissement subit qu'éprouve la lame. Link me paraît avoir heureusement énoncé les différences des feuilles aiguë, obtuse et acuminée, dans la phrase aphoristique suivante : *Apicis regio lineis rectis inclusa folium acutatum reddit, lineis convexis inclusa, obtusatum, lineis concavis inclusa, acuminatum* (*Elem. Phil. bot.*, éd. 2, t. I, p. 422).

Voici maintenant d'autres botanistes qui me semblent avoir détourné ce mot de son acception primitive.

De Candolle écrit : *acutus*, pointu, en général qui se termine par un angle aigu : *acuminatus*, qui se prolonge en un angle aigu (*Théor. élém.*, 1^{re} éd., p. 459) ; Desvaux traduit le mot latin *acuminatus* par *aigu* (*Traité gén. de Bot.*, p. 239) ; et M. Boreau définit le mot *acuminé*, se terminant *insensiblement* en pointe effilée (*Fl. du Centre*, 1^{re} et 3^e édit., p. 88). Une définition analogue à celle-ci a été donnée par Smith (*Introd. to Bot.*, 5^e éd., p. 129), par G. N. Lloyd (*Bot. Term.*, p. 89), par M. Lindley (*Introd. to Bot.*, éd. 2, p. 386).